



IJ Contrat prévoyance calcul de m'indemnité journalière

Par **kuligan**, le **14/02/2012** à **18:21**

Bonjour,

je souhaite souscrire un contrat prévoyance à titre individuel (salaire brute 1600€) pour mes indemnités journalière en cas d'arrêt maladie ou de travail.

Je sais qu'après la carence, la sécu rembourse 50% environ des indemnité journalières.

Concernant mon organisme de prévoyance, il doit me couvrir sur quel complément : il m'a fait une sorte de calcul de : (12848€ c'est le salaire net)

$(1600 - (12848/2))/30$ jours = prévoir une IJ de 32€ par jours pour l'organisme de prévoyance.
Auriez vous fait le m[^]me calcul ?

merci d'avance

Par **P.M.**, le **14/02/2012** à **22:11**

Bonjour,

Je vous propose [ce dossier...](#)

Par **kuligan**, le **15/02/2012** à **09:11**

merci pour votre réponse, seulement il parle des indemnité de la sécu, hors, je souhaite le compléter par un contrat de prévoyance. Pour quel montant d'indemnité dois-je souscrire, sans que ce soit trop ou pas assez. Merci encore
bonne journée

Par **P.M.**, le **15/02/2012** à **10:08**

Bonjour,

Ce dossier a pour but de situer le montant des indemnités journalières de la Sécurité Sociale ainsi que de la retenue pour la CSG dont vous semblez ne pas tenir compte sachant que

c'est calculé sur le brut, ensuite je pense que vous saurez faire une soustraction par rapport à votre salaire net à moins que vous préféreriez vous informer sur un forum spécialisé en matière d'assurances...